

Organisation de l'épreuve pratique de NSI - session 2024

Instruction du 07/03/2024 relative à la partie pratique de l'épreuve de l'enseignement de spécialité numérique et sciences informatiques à compter de la session 2024

Inspection pédagogique régionale Numérique et Sciences Informatiques

Affaire suivie par : Richard Bréhéret

Tél : 06 86 15 98 75

Mél : richard.breheret@ac-creteil.fr

Texte adressé aux professeurs enseignant la spécialité Numérique et Sciences Informatiques s/c du chef d'établissement

Références :

Note de service n° 2020-030 du 11-02-2020 publiée au Bulletin Officiel Spécial n°2 du 13 février 2020

Note de service MENE2330918N du 5 février 2024 relative à la partie pratique de l'épreuve de l'enseignement de spécialité numérique et sciences informatiques à compter de la session 2024

Organisation de l'épreuve

Les élèves passent l'épreuve pratique dans l'établissement dans lequel ils sont scolarisés. Chaque établissement organise en interne la passation de l'épreuve pratique pendant la période de l'épreuve écrite, c'est-à-dire le mercredi 19, le jeudi 20 ou le vendredi 21 juin 2024.

Déroulement de l'épreuve (durée : 1h)

Les sujets sont choisis par l'examineur parmi les supports d'évaluation disponibles à partir du 12 mars à l'adresse <https://cyclades.education.gouv.fr/delos/public/listPublicECE>. Le candidat doit traiter les deux exercices de l'un d'entre eux. Les deux exercices de chaque sujet ne sont pas dissociables et ne peuvent pas être modifiés.

Évaluation

Les professeurs examinateurs renseignent une fiche individuelle d'évaluation au nom de chaque candidat. Cette fiche porte la note qui est attribuée au candidat sur 20 points, exprimée au demi-point près, et un commentaire qualitatif. Ce document est remis à l'issue de la correction au chef d'établissement.

Les professeurs examinateurs complètent par ailleurs pour chaque candidat les informations demandées sur l'application Santorin.

Chaque exercice est noté sur 10 et doit faire l'objet d'une notation particulière.

L'aspect oral fait pleinement partie de l'épreuve pratique. Il est donc conseillé de poser une ou plusieurs questions sur le code pour chaque exercice.

Pour la programmation, pour chaque exercice, il faut donner a minima la moitié des points si le code est cohérent même si le programme ne « tourne » pas.

La grille ci-après est un exemple de grille de compétences pour aider les évaluateurs. Elle n'a aucun caractère prescriptif.



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Critères d'évaluation	Définition du critère	Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Connaissance des savoir-faire techniques	Connaissance des concepts de base	Besoin permanent d'assistance	A besoin de consignes complémentaires et d'assistance ponctuelle	A rarement besoin de consignes complémentaires	Travaille de façon autonome
Qualité de mise en œuvre	Niveau de conformité des opérations réalisées	Fait fréquemment des erreurs, exige une surveillance permanente	Produit un travail qu'il faut contrôler régulièrement	Fait des erreurs minimes qu'il ou elle parvient à verbaliser et propose des solutions	Travaille sans erreur
Qualité du dialogue	Justification	Pas de réponse	Pas clair	Relativement clair mais manque parfois de précision	Démontre une capacité à reformuler pour bien se faire comprendre.

Tout incident significatif relatif au contenu, même des situations d'évaluation, doit être signalé par le chef d'établissement.

Pour la rectrice et par délégation,

La secrétaire générale adjointe en charge des politiques éducatives

Signée

Francette Dalle Mese



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNEXE 1 – Partie pratique de l'épreuve de l'enseignement de spécialité NSI - Fiche individuelle d'évaluation

Centre d'examen	
Date et horaire de l'épreuve	
Nom et prénom de l'examineur	

Nom et prénom du candidat					
Numéro du sujet traité					
Note de l'exercice 1 (sur 4 points)		Note de l'exercice 2 (sur 4 points)		Note attribuée au candidat (sur 8 points)	
Commentaire					

ANNEXE 2 – Épreuve pratique NSI – Identification des sujets travaillés par les élèves en cours de formation

Centre d'examen :

N° UAI :

Académie :

Ville :

Identification de la classe :

NOM et prénom du professeur :

Conformément à la note de service n° 2020-030 du 11-2-2020, le tableau ci-après recense l'ensemble des sujets pour lesquels le premier exercice s'appuie sur un algorithme rencontré et travaillé à plusieurs reprises en cours de formation par les élèves de la classe citée en référence¹.

Sujet 1 <input type="checkbox"/>	Sujet 2 <input type="checkbox"/>	Sujet 3 <input type="checkbox"/>	Sujet 4 <input type="checkbox"/>	Sujet 5 <input type="checkbox"/>
Sujet 6 <input type="checkbox"/>	Sujet 7 <input type="checkbox"/>	Sujet 8 <input type="checkbox"/>	Sujet 9 <input type="checkbox"/>	Sujet 10 <input type="checkbox"/>
Sujet 11 <input type="checkbox"/>	Sujet 12 <input type="checkbox"/>	Sujet 13 <input type="checkbox"/>	Sujet 14 <input type="checkbox"/>	Sujet 15 <input type="checkbox"/>
Sujet 16 <input type="checkbox"/>	Sujet 17 <input type="checkbox"/>	Sujet 18 <input type="checkbox"/>	Sujet 19 <input type="checkbox"/>	Sujet 20 <input type="checkbox"/>
Sujet 21 <input type="checkbox"/>	Sujet 22 <input type="checkbox"/>	Sujet 23 <input type="checkbox"/>	Sujet 24 <input type="checkbox"/>	Sujet 25 <input type="checkbox"/>
Sujet 26 <input type="checkbox"/>	Sujet 27 <input type="checkbox"/>	Sujet 28 <input type="checkbox"/>	Sujet 29 <input type="checkbox"/>	Sujet 30 <input type="checkbox"/>
Sujet 31 <input type="checkbox"/>	Sujet 32 <input type="checkbox"/>	Sujet 33 <input type="checkbox"/>	Sujet 34 <input type="checkbox"/>	Sujet 35 <input type="checkbox"/>
Sujet 36 <input type="checkbox"/>	Sujet 37 <input type="checkbox"/>	Sujet 38 <input type="checkbox"/>	Sujet 39 <input type="checkbox"/>	Sujet 40 <input type="checkbox"/>

Ce document est communiqué à l'examineur pour permettre le choix des sujets proposés aux candidats. Un délai d'une semaine minimum avant le début des épreuves est à respecter.

Date et signature du professeur :

Date et signature du chef d'établissement :

¹ Mettre une croix en face de chaque sujet dont le premier exercice s'appuie sur un algorithme rencontré et travaillé à plusieurs reprises en cours de formation